

Label national de la qualité de vie "Villes et Village fleuris 2019"

Ce label national de la qualité de vie récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.



Ce label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur attractivité.



Infos pratiques

Le Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France organisait le lundi 9 décembre 2019 la remise des prix du Label régional « Villes et Villages Fleuris ».

Pour l'année 2019, Hamida Rezeg, Vice-présidente de la Région Ile-de-France en charge du Tourisme et Présidente du Jury régional VVF, récompensait les 37 lauréats qui ont su améliorer le cadre de vie des communes.

« Le Label « Villes et Villages Fleuris » est le garant de l'amélioration du cadre de vie, du développement touristique des communes mais aussi du développement de l'économie locale ou du respect de l'environnement ainsi que de la préservation du lien social, des valeurs portées par la Région Ile-de-France sur tous ses territoires », a souligné Hamida Rezeg.

L'ensemble des actions menées dans le cadre du fleurissement par les services municipaux mais aussi les Magnycois, les associations, les écoles ont donc été saluées, par Hamida Rezeg, Vice-Présidente de la région Île-de-France en charge du tourisme, à l'occasion de le remise du Prix Label national de la qualité de vie " Villes et Village fleuris 2019".

Monsieur le Maire, son conseiller municipal délégué à l'environnement, M. Besco, et des agents des services techniques (espaces verts, voirie, propreté) et communication ont reçu cette deuxième fleur avec fierté.

Retrouvez le dossier de candidature qui recense l'ensemble de ces actions sur le site internet de la ville : https://urlz.fr/biRz

Documents

<u>Dossier Label villes et villages fleuris 2019</u> <u>Hors-série • Article de la DRIAAF Ile-de-France • Mai 2021</u> <u>Liens utiles</u> <u>Site officiel du label Villes et villages fleuris</u>